



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

LYON, le 4/02/2021

SNIA Centre et Est

DDT de la Marne
Autorisations et Fiscalité de l'Urbanisme
40 boulevard Anatole France
BP 60554
51022 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

Nos réf. : AU 0273

Vos réf. : Courriel du 26 janvier 2021

Affaire suivie par : Laure MANGENOT
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 26 72 65 65- **Fax** : 04 26 72 65 69

geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr

Objet : PC 051 433 21 B0001
Commune : PLICHANCOURT
Pétitionnaire : KRONOS IB VOGT 14 (M. BOHNE Frank)

En réponse à votre lettre visée en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier de permis de construire cité en objet n'impacte aucune servitude dépendant de l'aviation civile.

Le projet est conforme à la notice d'information technique de la DGAC sur les dispositions relatives aux projets d'installations de panneaux photovoltaïques à proximité des aérodromes.

L'adjointe au chef du Pôle de Lyon
Anne SAULNIER